

COMPTE RENDU - Conseil Municipal du 23 mai 2014

L'an deux mille quatorze et le vingt-trois mai à vingt heures trente, le Conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-François HEBRARD, le Maire.

Convocation et affichage : 13/05/2014

Présents : Mesdames; Carine GRANDJEAN ; Catherine MONNET ; Madeleine MIEGE ;

Messieurs Jérôme BROCHIER ; Jean-Claude BRUSCHETTA, Jean-François HEBRARD ; Gérard REVEYRON ; Michel REVEYRON ; Pierre RUBOD ; Sébastien RUBOD DIT GUILLET ; Jean VEUILLET.

Absents :

Madeleine MIEGE a été nommée secrétaire de séance.

INSCRIPTION COMMISSION DE LA CCY

Le Conseil municipal à l'unanimité, décide de représenter la commune dans les commissions de la communauté de communes de Yenne de la façon suivante :

Tourisme	Catherine MONNET Madeleine MIEGE
Agriculture	Pierre RUBOD
Industrie commerce artisanat	Jérôme BROCHIER
Communication	
Culture et animations	
Scolaire	Carine GRANDJEAN
Gymnase	
Petite enfance	
Enfance jeunesse famille	
Accueil périscolaire	Carine GRANDJEAN
Accessibilité des personnes handicapées	Jérôme BROCHIER
Eau potable	
Assainissement non collectif	Jean HEBRARD Catherine MONNET
Travaux	
Urbanisme	Jean HEBRARD
Gestion des déchets	Jean-Claude BRUSCHETTA Jean VEUILLET
Voirie	
Finances	Jean HEBRARD
SMAPS	Jean HEBRARD
Office de tourisme	Jérôme BROCHIER (suppléant)
CIAS	Jérôme BROCHIER
Comité de pilotage jeunesse	Sébastien RUBOD

ORGANISATION ELECTION EUROPEENNES

Monsieur le Maire rappelle que les élections européennes auront lieu ce dimanche et propose d'établir un planning pour le roulement de la permanence.

INFORMATION TOITURE DE LA CURE

Monsieur le Maire montre des photos de la toiture actuelle de la Cure.
La commission d'appel d'offre se réunira ultérieurement pour étudier les devis.

QUESTIONS DIVERSES

→ CONTENEUR SEMI-ENTERRE : Le conteneur du Carrel initialement prévue sur la gauche en sortant du lieu-dit direction de Novalaise sera déplacée 100 m plus loin sur la droite.

→ SUBVENTION 2014 : Monsieur le Maire rappelle que lors du vote du budget primitif 2014, le Conseil municipal a affecté 1000 € au compte 6574 et qu'il convient aujourd'hui d'en décider la ventilation. Le Conseil municipal vote comme suit les subventions accordées pour l'an 2014

■ Association IDEAL	80 €
■ Association YOGA dans nos villages	80 €
■ Saint Pierre animation Noël 2014	500 €
■ Réserve	340 €

→ DEROGATION SCOLAIRES :

Pour l'année scolaire en cours, la commune a accordée 9 dérogations en faveur du SIVU de Novalaise. Ce dernier nous a fait parvenir un titre exécutoire pour participation aux frais de fonctionnement pour 11 élèves.

Le SIVU a accueilli 2 élèves sans dérogation de notre part et nous les refacture malgré nos échanges de courrier à ce sujet.

Le coût pour un élève est de 1 528 €.

Le Conseil municipal après délibération décide de ne payer que pour les 9 dérogations accordées par la Commune de St Pierre d' Alvey, soit 13 752 €.

→ DEMANDE DE DEROGATION PAR UN ADMINITRE

Une nouvelle demande de dérogation a été présentée en Mairie.

Après débat, Monsieur le Maire décide de passer aux votes :

Pour : 1

Contre : 8

Abstention : 2

→ CCID : Commission communale des impôts directs

Afin de constituer cette commission, Monsieur le Maire doit faire parvenir une liste de noms au service des impôts. Il manque encore quelques noms, Monsieur le Maire lance un appel.

→ DEVIS VOIRIE : La réfection de la voie de Grange neuve est reportée.

Prévoir le busage de la route entre la Poulinière et le grand virage du Riondet.

Route du Mas en priorité.

→ PANNEAUX : prévoir l'installation de panneaux aux abords de la scierie au Mas ainsi qu'un panneau « voie sans issue » au Carrel d'en-haut.

→ SALLE MULTIACTIVITE

Un rendez-vous sera prochainement organisé avec le cabinet d'architecte pour une présentation du projet au nouveau Conseil, à cette occasion, l'assemblée le questionnera sur un projet indépendant du bâtiment Mairie existant.

Fait et affiché le 27 mai 2014

La secrétaire de séance

Madeleine MIEGE

